

AMB Assurances SA

Vos prestations d'assurance-maladie
en un coup d'œil



Votre assurance obligatoire des soins

Auprès d'AMB Assurances SA

Proche de vos intérêts, AMB Assurances SA vous fait bénéficier, ainsi qu'aux membres de votre famille, de primes très attractives pour l'assurance obligatoire des soins, qui vous garantit une couverture de base des frais de santé.

Votre assurance de base prend en charge les principales démarches dans le monde médical en cas de maladie, de maternité ou d'accident, telles que notamment:

- examens, soins ambulatoires ou à domicile et traitements médicaux;
- médicaments et examens de laboratoire prescrits par un médecin;
- séjours hospitaliers, en division commune, dans votre canton de domicile.

Franchises à option

Vous participez aux coûts engendrés par les prestations médicales et hospitalières par le biais de la franchise et d'une quote-part annuelle de 10% (sauf cas particuliers).

Au-delà de la franchise dite ordinaire (Fr. 0.– pour les enfants, Fr. 300.– pour les adultes), vous pouvez opter pour une franchise à option et bénéficier d'une réduction de votre prime d'assurance obligatoire des soins.

Franchises à option possibles

Pour les enfants	Pour les adultes
Fr. 100.–	Fr. 500.–
Fr. 200.–	Fr. 1'000.–
Fr. 300.–	Fr. 1'500.–
Fr. 400.–	Fr. 2'000.–
Fr. 500.–	Fr. 2'500.–
Fr. 600.–	

Modèle alternatif SanaTel

SanaTel est une solution moderne, proposée par AMB Assurances SA, en partenariat avec un call center médical.

Le principe est très simple: avant de consulter un médecin, vous contactez le centre de conseil médical (sauf cas d'urgence ou particuliers) qui vous conseille gratuitement et de manière professionnelle sur les démarches thérapeutiques à entreprendre, 24 h sur 24, 7 j sur 7.

Vous évitez ainsi des consultations inutiles, de même que des mesures inappropriées, tout en économisant du temps et de l'argent. Vous bénéficiez d'une prime plus avantageuse que celle pratiquée par l'assurance de base traditionnelle.

Global AMB

Une assurance sur mesure

L'assurance Global AMB, créée en partenariat avec le Groupe Mutuel Assurances GMA SA, prévoit des prestations étendues et indispensables qui complètent idéalement l'assurance obligatoire des soins. En choisissant l'option «médecines alternatives», vous élargissez votre couverture aux thérapies naturelles.

Un rabais pour absence de prestations est accordé aux assurés qui ne sollicitent pas l'assurance complémentaire Global AMB. Ainsi, en adoptant une attitude de consommation responsable, vous pouvez faire des économies de primes significatives.

Les familles bénéficient également de rabais de combinaisons substantiels en faveur de leurs enfants, gages de la réelle politique familiale d'AMB Assurances SA.

Notre équipe est à votre entière disposition

du lundi au vendredi: 8h00-12h00 et 13h30-17h00
au 058 758 60 70 ou info@amb-assurance.ch

Type de prestations	Assurance obligatoire des soins (LAMal)	Global AMB
Hospitalisation en Suisse	division commune d'un hôpital répertorié jusqu'à concurrence du tarif du canton de résidence de l'assuré	division commune dans toute la Suisse
Frais d'accompagnement hospitalier		Fr. 600.–/année civile
Libre choix du médecin	canton de domicile ou lieu de travail	90% des suppléments de tarif, illimité, dans toute la Suisse
Médicaments limités	selon la liste des spécialités LS	90%, prescriptions illimitées
Médicaments hors-liste		90%, prescriptions illimitées
Cures thermales en Suisse	Fr. 10.–/jour, max. 21 jours/année civile	Fr. 80.–/jour, max. Fr. 800.–/année civile
Cures de convalescence suite à une hospitalisation		Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile
Aide à domicile		max. Fr. 80.–/jour, max. Fr. 800.–/année civile
Lunettes et verres de contact	enfants Fr. 180.–/année civile (jusqu'à 18 ans révolus)	– adultes Fr. 200.– chaque 3 ans – enfants jusqu'à 18 ans Fr. 200.– chaque année
Moyens auxiliaires	selon liste des moyens et appareils (LiMA)	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile
Stérilisation volontaire		90%, au plus 3 jours en cas d'hospitalisation
Correction des oreilles		90%
Traitement dentaire	maladies du système de la mastication et accidents dentaires traités par un médecin-dentiste	50%, max. Fr. 1'000.–/année civile (jusqu'à 18 ans révolus)
Soins d'orthopédie dento-faciale		50%, max. Fr. 12'000.– (jusqu'à 20 ans révolus)
Psychothérapeutes non médecins et psychologues indépendants		Fr. 40.–/séance, max. Fr. 800.– /année civile
Frais de transport	50%, max. Fr. 500.–/année civile	max. Fr. 5'000.–/année civile
Opérations de recherches et de sauvetage	50%, max. Fr. 5'000.–/année civile	max. Fr. 50'000.–/année civile
Deuxième avis médical		90%, illimité
Vaccins	cas particuliers selon la LAMal (en Suisse uniquement)	90%, max. Fr. 150.–/année civile
Tests préventifs (Elisa ou HIV)	cas particuliers selon la LAMal	Fr. 50.–/année civile
Check-up	cas particuliers selon la LAMal	90%, illimité (une fois tous les trois ans)
Contrôle dentaire annuel		Fr. 75.–/année civile
Conseils diététiques	cas particuliers selon la LAMal	Fr. 50.– max./séance (max. 3 conseils sur une période de 3 ans)
Examens gynécologiques préventifs	selon la LAMal	90%, nombre d'examen illimité, en sus de la LAMal
Echographies et mammographies	selon la LAMal	90%, nombre d'examen illimité, en sus de la LAMal
Indemnité unique d'allaitement		Fr. 100.–/enfant
Promotion Santé: école du dos, désintoxication du tabac et alcool		50%, max. Fr. 500.–/année civile
Traitements médicaux d'urgence à l'étranger	max. deux fois le tarif du canton de domicile en Suisse	max. Fr. 100'000.–/année civile
Groupe Mutuel Assistance	selon les limites fixées par les conditions générales d'assurance du Groupe Mutuel Assistance	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger
Option «médecines alternatives»	(si la police le prévoit expressément)	Jusqu'à Fr. 10'000.–/année civile, franchise Fr. 230.–/an dès 19 ans
Médecines alternatives	cas particuliers selon la LAMal	Fr. 75.– max./séance
Médicaments de médecine alternative		90%

Vos assurances complémentaires

A la hauteur de vos exigences

L'assurance des soins complémentaires Global AMB se combine de manière idéale avec la palette des assurances du Groupe Mutuel Assurances GMA SA.

Pour votre famille

Dentaire plus

Assurance des soins dentaires

L'assurance des soins Dentaire plus (DP) prend en charge les soins dentaires et d'orthodontie ainsi que les frais de laboratoire, chez l'adulte et l'enfant, de la manière suivante:

- **DP1:** 75% des frais, max. Fr. 1'000.–/année;
- **DP2:** 75% des frais, max. Fr. 3'000.–/année;
- **DP3:** 75% des frais, max. Fr. 15'000.–/année.

ProVista

Capital en cas d'invalidité/décès à la suite d'un accident

ProVista vous protège contre les conséquences d'une invalidité ou d'un décès, suite à un accident. Vous disposez d'un capital qui vous permet, par exemple, d'assurer les frais de transformation de votre domicile, l'achat d'un véhicule équipé, en cas d'invalidité, ou qui garantit à vos proches une sécurité financière en cas de décès.

Legis

Gamme d'assurances de protection juridique

La gamme d'assurances de protection juridique Legis se décline en cinq modules combinables selon vos besoins, pour vous aider à mieux connaître et à faire valoir vos droits:

- **Legis^{strada}:** vous soutient en cas de démêlés relatifs à la mobilité et à la circulation routière.
- **Legis^{priva}:** que vous soyez employé, locataire, propriétaire ou consommateur, la couverture Legis^{priva} vous garantit le respect de vos droits.
- **Legis^{duo}:** cumule les prestations de nos produits Legis^{strada} et Legis^{priva}.
- **Legis^{sana}:** défend vos intérêts en cas de litiges avec le corps médical ou toute autre institution médicale.
- **Legis^{digit}:** assure votre défense juridique et vous garantit une assistance technique lors de litiges liés à Internet et aux transactions électroniques.

Pour vous

Assurance d'hospitalisation

Cette assurance vous propose une couverture accrue pour les prestations stationnaires non couvertes par l'assurance obligatoire des soins, en division mi-privée et privée en Suisse ou dans le monde entier.

H-Capital

Capital en cas d'hospitalisation

Une hospitalisation peut engendrer de nombreuses dépenses imprévues comme, par exemple, l'engagement d'une aide ménagère ou d'une garde d'enfant ainsi que des frais de déplacement pour vos proches. H-Capital vous permet de vous prémunir contre ces désagréments en vous assurant un capital en cas d'hospitalisation pour faire face aux conséquences économiques de votre séjour hospitalier, entre Fr. 300.– et Fr. 2'500.–/année.

ActiVita

Assurance accident dès 19 ans, valable dans le monde entier

Grâce à la couverture en cas d'accident ActiVita, vous profitez de prestations de premier choix, comme le confort d'une chambre privée, la prise en charge des frais de gardiennage du domicile, une assistance téléphonique 24 h sur 24, le remboursement d'un abonnement de sport. ActiVita prend également en charge les accidents dus aux sports à risque.

Pour vos enfants

Acrobat

Assurance accident des 0-18 ans

L'assurance Acrobat se décline en trois niveaux de couverture à choix vous permettant de garantir à votre enfant une protection étendue afin de faire face aux conséquences financières d'un accident (frais médicaux et capitaux en cas d'invalidité et de décès).

KidsProtect

0-17 ans

Cette couverture, unique en Suisse, propose un revenu d'appoint sous la forme d'une rente mensuelle de Fr. 4'000.–, versée aux parents dès le début du traitement du cancer de leur enfant.

Dentaire plus-Kids

Assurance des soins dentaires 0-18 ans

La couverture Dentaire plus-Kids (DP0) couvre exclusivement les traitements d'orthodontie prodigués aux enfants de 0 à 18 ans, à hauteur de 75% des frais, max. Fr. 15'000.–/année.



En savoir plus sur nos produits

Scannez et accédez au contenu en ligne

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

AMB Assurances SA

Route de Verbier 13 - CH-1934 Le Châble - Tél. 058 758 60 70 - Fax 058 758 60 89 - www.amb-assurance.ch



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie